

■ ABAQUE GESTION

- ABAQUE GESTION est un spécialiste de la gestion de biens :

Installé depuis 1995 sur le domaine universitaire de Talence - Pessac, ABAQUE GESTION propose un large choix d'appartements du Studio à l'appartement T4. ABAQUE GESTION est spécialisé dans le logement étudiant, mais aussi propose des logements de standing.

- Les tarifs sont particulièrement étudiés pour permettre une excellente rentabilité de tous les instants. Les assurances loyers impayés et (ou) garantie vacance locative ont été tout spécialement négociées pour une couverture maximale au prix le plus bas possible du marché.

■ Gestion locative

Confier la gestion de votre logement ne doit plus être ou devenir un problème...

Votre gérant, interlocuteur privilégié est à votre écoute permanente et veille, au mieux de vos intérêts, au confort de votre locataire et au maintien permanent du logement en état d'habitabilité optimum (après acceptation par vos soins des devis nécessaires).

■ ABAQUE GESTION s'occupe de la gestion de votre bien.

Abaque gestion déploie toute son expérience et son savoir faire et assure pour vous les prestations principales suivantes :

- Encaissement des loyers et charges mensuelles.
- Délivrance de la quittance avec appel du loyer à échoir.
- Révision du loyer à chaque échéances du bail.
- Régularisation des charges locatives en fin d'année.
- Recherche d'un nouveau locataire (publicité et/ou affichage et/ou signalisation sur place et/ou par panneaux) et diffusion des disponibilités locatives sur notre site.
- Constitution du dossier locataire et examen de solvabilité du candidat locataire, constitution du dossier, même vérification pour le(s) garant(s).
- Rédaction et signature du bail.
- États des lieux à l'entrée et à la sortie du locataire.
- Information du propriétaire du départ et de l'entrée du locataire.

■ GESTION SECURISEE

Gestion	8.37 % TTC
Assurances locatives	3 %
IMPAYES, CONTENTIEUX, DETERIORATIONS	
Durée d'indemnisation des loyers	Durée illimitée - Maximum 80 000 € TTC par sinistre et par lot
Loyer garanti	100 % du loyer charges et taxes comprises
Frais de contentieux, de recouvrement et d'expulsion	Illimité
Franchise	Aucune
Détériorations immobilières	10 000 € TTC (5000 € TTC pour les studios)
Pertes pécuniaires	2 mois de loyers au maximum
PROTECTION JURIDIQUE	
	5000 € TTC MAXIMUM Seuil d'intervention 400 €
Franchise	SANS
ABSENCE DE LOCATAIRE	
Nombre de sinistres	Garantie illimitée
Relocations	100 % du loyer brut hors charges, 3 mois par sinistre
Franchise	1 mois